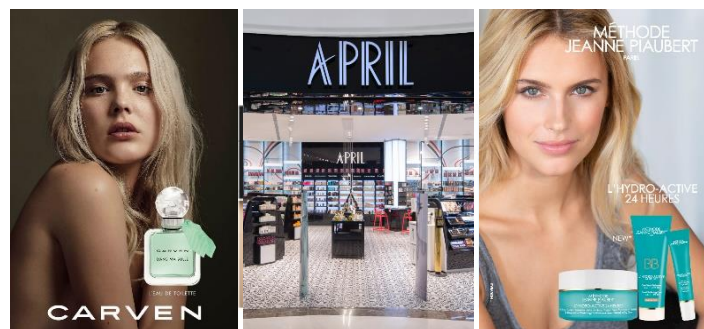


GROUPE BOGART

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 juin 2020



Tenue de l'assemblée générale mixte le 22 juillet 2020 à huis clos

JACQUES BOGART SA (Euronext Paris - Compartiment B - FR0012872141 - JBOG), spécialisé dans la création, la fabrication et la commercialisation de parfums et de produits cosmétiques de luxe, informe ses actionnaires que la prochaine assemblée générale annuelle mixte se tiendra à huis clos le :

22 juillet 2020 à 11h30

au 13, rue Pierre Leroux à Paris (75007)

L'avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO n°73 du 17 juin 2020.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de JACQUES BOGART et sur le site internet de la société : <https://www.groupe-bogart.com/investisseurs/assemblees-generales.html> ou transmis sur simple demande adressée à CACEIS Corporate Trust.

Modalités de participation

En raison de la tenue exceptionnelle de l'assemblée générale mixte du 22 juillet 2020 à huis clos c'est-à-dire sans que les actionnaires ne soient présents ni physiquement ni par conférence téléphonique ou audiovisuelle, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- 1) adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;
- 2) donner une procuration à toute personne physique ou morale de son choix dans les conditions prévues à l'article L. 225-106 I du Code de Commerce. Ainsi, l'actionnaire devra adresser à CACEIS Corporate Trust une procuration écrite et signée indiquant son nom, prénom et adresse ainsi que ceux de son mandataire. La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution.
- 3) voter par correspondance.

Les modalités de vote sont détaillées dans l'avis de convocation.



GROUPE BOGART

Pour les propriétaires d'actions au porteur, les formulaires de procuration et de vote par correspondance leurs seront adressés sur demande réceptionnée par lettre recommandée avec avis de réception par CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LESMOULINEAUX Cedex 9 au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé, devra être réceptionné chez CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9 au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la société conformément aux articles L. 225-108 et R. 225-84 du Code de commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les demandes motivées d'inscription de points ou de projets de résolutions à l'ordre du jour par les actionnaires remplissant les conditions légales en vigueur, doivent être adressées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et être réceptionnées au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale. Ces demandes doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte justifiant de la possession ou de la représentation par les auteurs de la demande de la fraction du capital exigée par l'article R. 225-71 du Code de Commerce.

Tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce au siège de la société pendant un délai minimum de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Les modalités de tenue de l'assemblée générale pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale sur le site de la Société.

Prochain rendez-vous

Groupe Bogart publiera son chiffre d'affaires du 1^{er} semestre, lundi 3 août 2020

Site internet du Groupe www.groupe-bogart.com

CONTACTS

GROUPE BOGART

contact@jbogart.com

Tél. : 01 53 77 55 55

ACTUS finance & communication

Anne-Pauline PETUREAUX

Relations Analystes/Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 72

apetureaux@actus.fr

Alexandra PRISA

Relations Presse

Tél. 01 53 67 36 90

aprisa@actus.fr